

Offre de service Archivage

Le service Archives intervient au sein de votre collectivité ou de votre établissement afin de vous apporter une aide en matière d'archivage.

Diverses prestations vous sont proposées :

- Le traitement des archives intermédiaires (tri, éliminations, classement, conditionnement, inventaire) ;
- La préparation des éliminations ;
- La préparation du dépôt des archives les plus anciennes aux Archives Départementales du Calvados ;
- La constitution d'un tableau de gestion de vos archives ;
- La rédaction d'une procédure d'archivage ;
- Le conseil auprès de vos agents ;
- L'organisation des locaux d'archivage ;
- Une maintenance régulière.

Le service vous conseillera sur les opérations à réaliser après **une première visite de diagnostic** dans vos locaux.

Nos Tarifs

La visite de diagnostic est **gratuite**.

L'intervention d'archivage est facturée **200€ par jour**.

Comment adhérer ?

Vous pouvez contacter le service afin de convenir d'un rendez-vous pour l'établissement du diagnostic sur vos conditions d'archivage.

Après cette visite, vous recevrez un compte-rendu accompagné d'une proposition financière et d'une convention.

L'intervention sera ensuite organisée au retour de la convention signée.